

CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

L'ÉGALITÉ DES CHANCES

DOIT ÊTRE RÉELLE !

LA CFDT DOUANE FÉLICITE CHALEUREUSEMENT TOUS LES LAURÉATS DES
CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS DE LA DGDDI.

La réussite aux concours et examens est le fruit d'un travail personnel intense, d'un investissement souvent réalisé au détriment de la vie personnelle et familiale, et mérite tout notre respect.

Mais il faut aussi écouter celles et ceux qui restent à la porte, et ils sont nombreux à nous avoir contactés ces derniers jours pour faire part de leurs incompréhensions sur le déroulement des épreuves orales et leur sentiment d'inégalités dans les voies d'accès aux concours et examens professionnels. Tous ces éléments ne peuvent que nous interroger.

UNE ÉGALITÉ DES CHANCES RÉELLE !

Les retours que nous recevons sont clairs : la réussite aux concours et examens professionnels dépend encore trop souvent des conditions locales de préparation.

Certains services disposent d'un accompagnement solide, quand d'autres manquent de moyens, de temps ou de visibilité. Ce déséquilibre remet en cause le principe fondamental d'égalité des chances, qui doit pourtant être au cœur de la promotion interne.

La CFDT Douane rappelle que la réussite passe d'abord par une préparation de qualité, équitablement accessible à toutes et tous.

Cela suppose :

- Un **renforcement des moyens alloués aux services Formation Professionnelle** dans les directions,
- Une **mutualisation des bonnes pratiques déjà existantes** (préparation du RAEP, mises à niveau sur les sujets d'actualité, entraînements à l'oral, etc.),
- Et, à terme, une **harmonisation nationale grâce au futur SI Formation**, pour garantir le même niveau d'accompagnement à chaque agent, quelle que soit sa résidence.

La CFDT Douane constate aussi **un taux de réussite plus faible chez les agents de la branche Opérations Commerciales**, souvent confrontés à une **surcharge de travail qui rend la préparation plus difficile** (à l'examen professionnel de B en A, sur 35 admis, seuls 5 candidats sont issus de la branche Op/Co, dont 2 sur liste complémentaire).

Cette réalité doit être prise en compte : **il faut plus de temps dédié à la préparation**

Enfin, la CFDT tient à valoriser toutes celles et ceux qui s'impliquent, souvent sur leur temps de service, pour accompagner leurs collègues : formateurs, tuteurs, encadrants ou simples "aidants". Leur engagement quotidien fait vivre la solidarité professionnelle et mérite d'être reconnu.

Pour la CFDT Douane, l'égalité des chances n'est pas un slogan : c'est une exigence et une responsabilité collective.

CONCOURS ET
EXAMENS,
NOVEMBRE 2025



DES INÉGALITÉS FLAGRANTES ENTRE LES VOIES D'ACCÈS

L'appel sur les listes complémentaires interroge : aucun appel sur la liste complémentaire du concours interne !

Depuis des années, la DGDDI procédait à des appels sur toutes les listes complémentaires. Pourquoi ce revirement ?

Interrogée sur ce point, la Direction Générale nous explique que le Plan Ministériel de Qualification privilégie les agents relevant des corps douaniers, écartant de fait les concours internes ouverts aux agents publics des trois fonctions publiques.

La CFDT Douane ne partage pas cette logique : ce choix est injuste et incohérent avec l'esprit même de la promotion interne, qui doit avant tout récompenser le mérite et l'investissement des agents, quelle que soit leur voie d'accès.

QUAND L'APPARTENANCE À UN SERVICE DEVIENT UN HANDICAP

Un autre collègue, candidat à l'examen professionnel C en B, témoigne :

« J'ai eu des questions hallucinantes sur le rendement contentieux de ma brigade. En gros : "Vous êtes un service coûteux et nombreux, que comptez-vous faire pour rapporter plus ?" J'étais très bien classé à l'écrit, mais j'ai eu la nette impression d'être jugé sur l'image de mon service plutôt que sur mes compétences. »

Tout cela pousse à s'interroger sur la légitimité de certaines questions, qui donnent parfois aux candidats le sentiment que leur activité et leur parcours professionnel ne présentent pas grand intérêt.

IL FAUT FAIRE MIEUX !

Face à ces nombreux témoignages, la CFDT Douane, première organisation syndicale douanière, ne peut rester muette. L'investissement personnel et le sens du service public des candidats méritent mieux.

La CFDT Douane demande :

- Une analyse transparente des résultats par filière et par origine de branche (OP/CO – Surveillance),
- Un appel de la liste complémentaire des concours internes,
- Une clarification des consignes données aux jurys, afin de garantir l'égalité de traitement des candidats.

La CFDT Douane accompagnera tous les collègues qui souhaitent déposer un recours ou signaler des irrégularités. Les concours et examens professionnels doivent rester un levier d'espoir et de reconnaissance, pas une source d'injustice.

LA CFDT DOUANE EXIGE TRANSPARENCE, ÉQUITÉ ET RESPECT POUR TOUS LES CANDIDATS QUI SE SONT TOUTES ET TOUS BEAUCOUP INVESTIS.

